

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2020

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Renseignements statutaires	6
Résultats	7
Évolution de l'actif net	8
État de la situation financière	9 - 10
Flux de trésorerie	11
Notes complémentaires	12 - 24
Renseignements complémentaires	
Tableau A - Revenus de loyers	25
Tableau B - Subvention pour la réduction des coûts et des loyers	25
Tableau C - Autres produits d'administration	25
Tableau D - Frais directs d'opération	26
Tableau E - Frais d'administration	27
Tableau F - Amortissements	27
Tableau G - Fonds de réserve de remplacement	28
Tableau H - Fonds de réserve de gestion	29
Fonds de surplus de subventions	30
Fonds de réserve de remplacement	31
Fonds de réserve de rénovation	32
Fonds de réserve de droit au logement	33
Fonds de réserve de gestion	34
Fonds de réserve hypothécaire	35
Fonds de transition	36
Code de propriété	37-38

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est (la « coopérative »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la coopérative au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de la coopérative conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la coopérative.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la coopérative;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la coopérative à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

 , CPA

Sherbrooke
Le 21 avril 2021

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

Nom : Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est
Adresse : 548, rue Dufferin
Ville : Sherbrooke (Québec)
Code postal : J1H4N1

NOMBRE D'UNITÉS : 302

NOMBRE DE MEMBRES : 299

NOMBRE D'EMPLOYÉS : 4

POURCENTAGE DES OCCUPANTS QUI ÉTAIENT MEMBRES À LA FIN DE L'EXERCICE : 99%

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Christyne Lavoie
Vice-présidente	Catherine Canuel
Trésorier	Olier Raby
Secrétaire	Gilbert Seney
Administrateur	Nicolas Bessette
Administrateur	Jean-Pierre Marcoux
Administrateur	Michel Bonnard
Administrateur	Perry Beaton
Administratrice	Mélissa Blouin

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
PRODUITS		
Revenus de loyers (tableau A)	1 813 434 \$	1 785 374 \$
Subvention pour la réduction des coûts et des loyers (tableau B)	249 740	246 273
Autres produits d'administration (tableau C)	<u>76 391</u>	<u>152 969</u>
	<u>2 139 565</u>	<u>2 184 616</u>
CHARGES		
Frais directs d'opération (tableau D)	1 451 455	1 373 336
Frais d'administration (tableau E)	<u>279 534</u>	<u>354 846</u>
	<u>1 730 989</u>	<u>1 728 182</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	408 576	456 434
AMORTISSEMENTS (tableau F)	<u>(397 260)</u>	<u>(400 827)</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>11 316</u> \$	<u>55 607</u> \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Fonds réservés	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	326 830 \$	2 673 901 \$	(410 530) \$	2 590 201 \$	2 550 079 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(397 260)	408 576	11 316	55 607
Contribution annuelle aux fonds	192 304	-	(194 341)	(2 037)	-
Utilisation de l'exercice	(200 270)	-	200 270	-	(15 485)
Variation des Apports reportés	-	58 916	(58 916)	-	-
Acquisitions de l'exercice	-	5 202 099	(5 202 099)	-	-
Variation des dettes à long terme et de l'emprunt bancaire	-	(5 255 351)	5 255 351	-	-
Redressement	<u>4 500</u>	<u>-</u>	<u>1 118</u>	<u>5 618</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>323 364 \$</u>	<u>2 282 305 \$</u>	<u>(571) \$</u>	<u>2 605 098 \$</u>	<u>2 590 201 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	85 975 \$	45 037 \$
Placements à court terme (note 3)	75 665	176 938
Débiteurs (note 4)	32 124	175 886
Stocks	2 361	-
Frais payés d'avance (note 5)	<u>77 319</u>	<u>120 520</u>
	<u>273 444</u>	<u>518 381</u>
ENCAISSE ET PLACEMENTS RÉSERVÉS (note 6)	323 364	326 830
PLACEMENT À LONG TERME (note 7)	54 285	54 285
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	16 206 281	11 401 443
SUBVENTION À RECEVOIR	<u>305 719</u>	<u>382 667</u>
	<u>16 889 649</u>	<u>12 165 225</u>
	<u>17 163 093 \$</u>	<u>12 683 606 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
Passif		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 9)	5 552 769 \$	691 927 \$
Créditeurs (note 10)	199 960	170 898
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	<u>361 632</u>	<u>348 032</u>
	<u>6 114 361</u>	<u>1 210 857</u>
DETTE À LONG TERME (note 11)	6 289 134	6 600 152
APPORTS REPORTÉS (note 12)	<u>2 026 152</u>	<u>2 162 016</u>
	<u>8 315 286</u>	<u>8 762 168</u>
	<u>14 429 647</u>	<u>9 973 025</u>
Actif net		
AVOIR DES MEMBRES (note 13)	128 348	120 380
FONDS RÉSERVÉS (note 14)	323 364	326 830
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	2 282 305	2 673 901
NON AFFECTÉ	<u>(571)</u>	<u>(410 530)</u>
	<u>2 733 446</u>	<u>2 710 581</u>
	<u>17 163 093 \$</u>	<u>12 683 606 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Justine Lavoie, administrateur

Olivier Roby, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 FLUX DE TRÉSORERIE
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	11 316 \$	55 607 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	397 260	400 827
Revenus différés (note 12)	<u>(58 916)</u>	<u>(58 916)</u>
	349 660	397 518
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 15)	<u>213 664</u>	<u>139 124</u>
	<u>563 324</u>	<u>536 642</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	104 739	(39 199)
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	<u>(5 202 099)</u>	<u>(726 909)</u>
	<u>(5 097 360)</u>	<u>(766 108)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire (note 9)	4 860 842	575 927
Emprunts à long terme (note 11)	50 000	275 000
Remboursement de la dette à long terme (note 11)	(347 418)	(634 385)
Variation des parts sociales (note 13)	7 968	2 964
Remboursement du fonds de surplus de subventions	5 618	(9 765)
Transfert à la réserve hypothécaire	<u>(2 036)</u>	<u>(5 720)</u>
	<u>4 574 974</u>	<u>204 021</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	40 938	(25 445)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>45 037</u>	<u>70 482</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>85 975 \$</u>	<u>45 037 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est est constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec et est considérée comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur le revenu. En raison de la loi sur les coopératives, article 148, la coopérative est exemptée des impôts sur les bénéfices. La coopérative gère des immeubles résidentiels à logements multiples à Sherbrooke.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La coopérative a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements à long terme sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et réduits en cas de perte de valeur permanente.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et aux taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiments	Amortissement dégressif	4 %
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	10 %
Ameublement	Amortissement dégressif	20 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	20 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	3 ans
Équipements	Amortissement dégressif	20 %
Améliorations des terrains	Amortissement dégressif	10 %

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

La coopérative applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les apports affectés relatifs aux acquisitions d'immobilisations sont amortis selon la durée de vie des immobilisations auxquelles ils se rapportent. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de loyers et les revenus de services sont comptabilisés sur une base contractuelle, soit au moment où ils deviennent exigibles.

Les revenus d'intérêts sur les placements sont comptabilisés selon la chronologie des sommes gagnées.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

	2020	2019
Compte Avantage entreprise, Caisse populaire du Lac des Nations de Sherbrooke, Taux de 0,250 %	<u>75 665</u> \$	<u>176 938</u> \$

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

4. DÉBITEURS

	2020	2019
Autres à recevoir	21 237 \$	27 407 \$
Taxes de ventes à recevoir	-	137 677
Loyer à recevoir	13 201	13 061
Provision pour mauvaises créances	(7 511)	(5 000)
Subventions à recevoir	<u>5 197</u>	<u>2 741</u>
	<u>32 124 \$</u>	<u>175 886 \$</u>

5. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2020	2019
Assurances	28 257 \$	25 139 \$
Taxes foncières	11 070	65 151
Déneigement	22 410	19 782
Autres	<u>15 582</u>	<u>10 448</u>
	<u>77 319 \$</u>	<u>120 520 \$</u>

6. ENCAISSE ET PLACEMENTS RÉSERVÉS

	2020	2019
Compte avantage entreprise, au taux de 0,250 %	<u>323 364 \$</u>	<u>326 830 \$</u>

7. PLACEMENT À LONG TERME

	2020	2019
Fédération des Coop d'habitation de l'Estrée inc. 3 parts sociales (valeur nominale de 100\$)	300 \$	300 \$
Coopératives de développement de l'Estrée 2 parts sociales (valeur nominale de 100\$)	200	200
Parts sociales, Coopérative La Grande Vie	40 000	40 000
Solde à reporter	40 500	40 500

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

7. PLACEMENT À LONG TERME (suite)

	2020	2019
Solde reporté	40 500	40 500
Placements, Maison de la coopération, encaissable par versements mensuels en intérêts au taux de 4,100%, échéant en juillet 2021.	12 785	12 785
Part sociale Maison de la coopération	<u>1 000</u>	<u>1 000</u>
	<u>54 285</u> \$	<u>54 285</u> \$

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	1 090 815 \$	- \$	1 090 815 \$	1 090 815 \$
Bâtiments	24 210 596	9 123 411	15 087 185	10 278 894
Mobilier de bureau	35 457	29 569	5 888	6 542
Ameublement	27 100	23 351	3 749	4 687
Matériel roulant	31 156	24 801	6 355	7 944
Améliorations locatives	9 289	9 289	-	-
Équipements	83 469	71 780	11 689	11 894
Améliorations des terrains	<u>18 130</u>	<u>17 530</u>	<u>600</u>	<u>667</u>
	<u>25 506 012</u> \$	<u>9 299 731</u> \$	<u>16 206 281</u> \$	<u>11 401 443</u> \$

La coopérative n'a pris aucun amortissement sur le nouveau bâtiment du projet du CAP puisque ce dernier n'était pas terminé au 31 décembre 2020.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

9. EMPRUNTS BANCAIRES

Caisse populaire du Lac des Nations de Sherbrooke

La coopérative dispose d'une marge de crédit autorisé d'un montant de 50 000 \$ au taux préférentiel plus 2 %, taux effectif de 3,950 %.

Banque Nationale du Canada

La Coopérative dispose d'une marge de crédit autorisé d'un montant 8 022 794 \$ au taux préférentiel plus 0,50 %, taux effectif de 2,450 %. Ce crédit intérimaire, à déboursements progressifs, sert au financement du projet de construction Du CAP. Lorsque le projet sera finalisé, le crédit intérimaire sera converti en prêt hypothécaire.

La Coopérative dispose d'une marge de crédit autorisé d'un montant 211 497 \$ au taux préférentiel plus 0,50 %, taux effectif de 2,450 %.

10. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs	68 887 \$	71 065 \$
Frais courus	-	10 663
Retenues à la source	8 810	4 433
Taxes de ventes à remettre	2 766	-
Salaires et vacances	24 929	16 321
Électricités courues	53 796	28 503
Intérêts courus	17 425	17 430
Subventions à rembourser	2 962	9 764
Loyers perçus d'avance	15 969	12 583
Autres à payer	<u>4 416</u>	<u>136</u>
	<u>199 960 \$</u>	<u>170 898 \$</u>

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

11. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Emprunt, Caisse populaire du Lac des Nations de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 1 529 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,071 %, renouvelable en février 2022	21 007 \$	38 428 \$
Emprunt, Caisse populaire du Lac des Nations de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 412 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,718 %, renouvelable en septembre 2021	63 280	66 465
Emprunt, Caisse populaire du Lac des Nations de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 844 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,358 %, renouvelable en novembre 2022	130 743	136 403
Emprunt, Caisse populaire du Lac des Nations de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 975 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,879 %, renouvelable en décembre 2023	151 844	157 586
Emprunt, Banque Nationale du Canada, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 710 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,045 %, échéant février en 2021 (a)	103 467	108 764
Emprunt, Société canadienne d'hypothèques et de logement, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 1 003 \$ incluant capital et intérêts au taux de 0,970 %, échéant en janvier 2020	-	1 001
Solde à reporter	470 341	508 647

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

11. DETTE À LONG TERME (suite)

	2020	2019
Solde reporté	470 341	508 647
Emprunt, Caisse populaire du Lac des Nations de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 3 060 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,409 %, renouvelable en avril 2025.	445 124	470 615
Emprunt, Caisse populaire du Lac des Nations de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 6 381 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,409 %, renouvelable en avril 2025.	314 880	382 667
Emprunt, Banque Nationale du Canada, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 1 175 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,098 %, renouvelable en octobre 2024	158 707	167 773
Emprunt, Banque Nationale du Canada, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 4 735 \$ en capital et intérêts, au taux de 3,261 %, échéant en juillet 2022	1 122 580	1 142 680
Emprunt, Caisse populaire du Lac des Nations de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 27 639 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,340 %, renouvelable en février 2021 ^(b)	<u>4 139 134</u>	<u>4 275 802</u>
	6 650 766	6 948 184
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>361 632</u>	<u>348 032</u>
	<u>6 289 134</u> \$	<u>6 600 152</u> \$

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

11. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices selon les conditions actuelles sont les suivants :

2021	361 632 \$
2022	357 370
2023	365 306
2024	376 639
2025	<u>337 008</u>
	<u>1 797 955 \$</u>

a) Après la fin de l'exercice, la coopérative a renouvelé son emprunt échéant en février 2021, selon les conditions en vigueur à compter du 27 février 2021, l'emprunt est remboursable par versement mensuel de 657 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,946 %, renouvelable en février 2026.

b) Après la fin de l'exercice, la coopérative a renouvelé son emprunt échéant en février 2021, incluant un montant supplémentaire de 700 000 \$ accordé et versé en février 2021. Selon les conditions en vigueur à compter du 16 février 2021, l'emprunt est remboursable par versement mensuel de 29 456 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,080 %, renouvelable en février 2022.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

12. APPORTS REPORTÉS

	2020	2019
Solde au début	2 162 016 \$	2 286 164 \$
Moins : Utilisation de l'exercice	<u>135 864 \$</u>	<u>124 148 \$</u>
	<u>2 026 152 \$</u>	<u>2 162 016 \$</u>

Les apports reportés se détaillent comme suit :

	2020	2019
Contribution Initiative de rénovation	61 964 \$	65 225 \$
Subvention Hydro Québec	1 995 \$	2 100 \$
Subvention restauration résidentielle	11 881 \$	15 841 \$
Subvention accès logis	7 038 \$	14 076 \$
Subvention à la construction - Accès logis	1 521 735 \$	1 631 525 \$
Contribution du milieu - ville de Sherbrooke	395 889 \$	406 886 \$
Subvention Novoclimat	<u>25 650 \$</u>	<u>26 363 \$</u>
	<u>2 026 152 \$</u>	<u>2 162 016 \$</u>

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

13. AVOIR DES MEMBRES

L'avoir des membres de la coopérative est composé de parts sociales.

Chaque membre doit détenir 50 parts sociales de qualification d'une valeur nominale de 10 \$ chacune pour un montant de 500 \$, ne portant aucun intérêt.

Conformément à l'article 38,2 de la Loi des coopératives, le seul fait de détenir des parts de la coopérative ne confère aucun des droits réservés aux membres, sauf celui d'en demander le remboursement. Les parts sociales sont payables par versements mensuels de 12 \$.

	2020		2019	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Solde au début	120 380 \$	12 037	117 417 \$	11 741
Émises et portions payées durant l'année	16 332	1 633	15 568	1 556
Remboursées durant l'exercice	<u>(8 364)</u>	<u>(836)</u>	<u>(12 605)</u>	<u>(1 260)</u>
Solde à la fin	<u>128 348 \$</u>	<u>12 834</u>	<u>120 380 \$</u>	<u>12 037</u>

14. FONDS RÉSERVÉS

Fonds de surplus de subventions

La coopérative peut conserver l'excédent non utilisé de l'aide assujettie à une vérification des revenus jusqu'à concurrence de 500 \$ par logement. Ce montant est déposé dans un compte de banque distinct sous forme de dépôt à terme auquel doivent s'ajouter les intérêts. Ce fonds doit être utilisé exclusivement pour fournir aux occupants admissibles une aide complémentaire à celle qu'ils ont reçue au cours de l'exercice.

Fonds de réserve de remplacement

La coopérative doit constituer un fonds de réserve de remplacement respectant les limites prescrites dans les conventions conclues avec la S.C.H.L. et la S.H.Q. Les contributions sont déposées dans un compte de banque distinct sous forme de dépôt à terme auquel doivent s'ajouter les intérêts. Ce fonds ne peut servir qu'aux usages prévus dans la convention ou à des fins approuvées par la S.C.H.L. et la S.H.Q. Le montant de la réserve est déterminé et réévalué à l'assemblée générale annuelle.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

14. FONDS RÉSERVÉS (suite)

Fonds de réserve de rénovation

Ce fonds de réserve de rénovation est créé en fonction de 525 \$ par logement par année et permet à la coopérative d'assumer certaines rénovations, capitalisables ou non. La contribution annuelle est répartie entre le fonds de rénovation et le fonds de remplacement. Le montant de la réserve est déterminé et réévalué à l'assemblée générale annuelle.

Fonds de réserve de droit au logement

La tenue du fonds a pour but de permettre à la coopérative d'attribuer une aide de droit au logement à certains membres pouvant y être éligibles. Une contribution par logement par année a été calculée conformément à une décision prise lors d'une assemblée générale des membres.

Fonds de réserve de gestion

En vertu d'un accord avec la Société d'habitation du Québec, la coopérative a créé un fonds pour éviter les hausses de loyer substantielles pouvant survenir à la suite d'un renouvellement hypothécaire. La contribution pour la création de ce fonds provient directement des coûts de rénovation faits à même les programmes achat-rénovation et AccèsLogis.

15. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Débiteurs	143 762 \$	229 760 \$
Stocks	(2 361)	-
Frais payés d'avance	43 201	(14 954)
Créditeurs	<u>29 062</u>	<u>(75 682)</u>
	<u>213 664 \$</u>	<u>139 124 \$</u>

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la coopérative éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est exposée à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la coopérative est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

La coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La coopérative n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, la coopérative évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, la coopérative ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Pour les autres créances, la coopérative évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la coopérative à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la coopérative à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
TABLEAU A		
REVENUS DE LOYERS		
Loyers des membres	1 897 842 \$	1 849 050 \$
Amortissement des Apports reportés	58 916	58 916
Autres revenus services aux locataires	52 322	56 217
Office municipal d'habitation	(107 189)	(95 368)
Subvention pour l'aide au logement SHQ	(57 230)	(62 010)
Subvention pour l'aide au logement SCHL	(11 580)	(6 834)
Droit au logement	<u>(19 647)</u>	<u>(14 597)</u>
	<u>1 813 434 \$</u>	<u>1 785 374 \$</u>

TABLEAU B		
SUBVENTION POUR LA RÉDUCTION DES COÛTS ET DES LOYERS		
Office municipal d'habitation	107 159 \$	95 368 \$
Subvention pour l'aide au logement SHQ	57 230	62 010
Subvention pour l'aide au logement SCHL	8 403	11 204
Programme AccèsLogis	<u>76 948</u>	<u>77 691</u>
	<u>249 740 \$</u>	<u>246 273 \$</u>

TABLEAU C		
AUTRES PRODUITS D'ADMINISTRATION		
Revenus de gestion	18 471 \$	38 748 \$
Remboursement T.P.S. et T.V.Q.	19 424	84 779
Ristournes et intérêts	11 034	7 350
Autres revenus	9 638	4 311
Dons de parts sociales	87	482
Autres subventions	6 010	17 299
Subvention SCHL Fonds de préservation	<u>11 727</u>	<u>-</u>
	<u>76 391 \$</u>	<u>152 969 \$</u>

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
TABLEAU D		
FRAIS DIRECTS D'OPÉRATION		
Salaires et avantages sociaux	84 707 \$	82 850 \$
Déplacement	9 661	8 469
Combustible	27 350	36 015
Énergie	312 692	284 393
Assurances	83 285	71 608
Taxes foncières	367 152	350 003
Entretien et réparation	300 679	258 655
Déneigement	29 125	26 845
Contribution au F.Q.H.C.	2 385	2 371
Mauvaises créances	7 451	6 021
Intérêts sur la dette à long terme	<u>226 968</u>	<u>246 106</u>
	<u><u>1 451 455</u></u> \$	<u><u>1 373 336</u></u> \$

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
TABLEAU E		
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et vacances	137 613 \$	196 577 \$
Activités sociales	4 720	9 236
Assemblées générales et frais de réunion	7 827	5 019
Assurance bureau	186	141
Cotisations F.C.H.E.	12 073	11 785
Entretien et réparations - bureau	945	945
Entretien et réparations - système informatique	3 585	3 585
Formation	1 239	1 127
Frais d'administration	86	49
Frais de déplacement	3 079	3 988
Frais de représentation	628	1 034
Frais de recouvrement et enquête de crédit	3 203	1 947
Frais de comptabilité et de secrétariat	11 812	13 671
Loyer	11 395	13 646
Papeterie et frais de bureau	8 018	14 091
Publicité et promotion	4 390	5 671
Services professionnels	14 083	19 852
Télécommunications	50 749	52 194
Le Lien	3 780	-
Intérêts et frais bancaires	123	288
	<u>279 534 \$</u>	<u>354 846 \$</u>

TABLEAU F

AMORTISSEMENTS

Amortissement - bâtisses	(391 393) \$	(394 232) \$
Amortissement - améliorations de terrains	(67)	(74)
Amortissement - mobilier de bureau	(654)	(584)
Amortissement - ameublements	(937)	(1 172)
Amortissement - équipements	(2 620)	(2 779)
Amortissement - Véhicules	(1 589)	(1 986)
	<u>(397 260) \$</u>	<u>(400 827) \$</u>

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 Exercice terminé le 31 décembre 2020

TABLEAU G - FONDS DE RÉSERVE DE REMPLACEMENT

Immeubles	2020	Contribution (Utilisation)	2019
	\$	\$	\$
<u>Programme 56,1 (regroupés)</u>			
IB, IC	0	0	0
U	14 732	0	14 732
	14 732	0	14 732
<u>Maisons achat-rénovation</u>			
W, WA	42 904	4 800	38 104
<u>Maisons AccèsLogis</u>			
AA, HC, JB (ACL-0284)	5 081	1 706	3 375
BB (ACL-0523)	66 814	6 375	60 439
E-EA-EB-HE-QB (ACL-0726)	7 643	486	7 157
UA, Z (ACL-0195)	3 973	2 400	1 573
VA, Y (ACL-0052)	19 527	2 700	16 827
VB, X (ACL-0029)	23 116	(561)	23 677
WB (ACL-0135)	5 137	1 200	3 937
	131 291	14 306	116 985
<u>Hors programme</u>			
DA	24 454	0	24 454
DB	2 638	0	2 638
DC	0	0	0
DD	0	0	0
	27 092	0	27 092
	216 019	19 106	196 913

* Pour connaître la codification des immeubles voir les renseignements complémentaires à la page 37 et 38

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 Exercice terminé le 31 décembre 2020

TABLEAU H - FONDS DE RÉSERVE DE GESTION

Immeubles	2020	Contribution (Utilisation)	2019
	\$	\$	\$
AA, HC, JB (ACL - 0284)	16 995	375	16 620
BB (ACL - 0523)	8 927	837	8 090
E, EA, EB, HE, QB (ACL - 0726)	5 821	1 663	4 158
VA, Y (ACL - 0052)	5 069	212	4 857
VB, X (ACL - 0029)	9 304	370	8 934
W, WA (Achat-rénovation)	7 682	0	7 682
WB (ACL - 0135)	8 391	200	8 191
UA, Z (ACL - 0195)	13 709	269	13 440
	<u>75 898</u>	<u>3 926</u>	<u>71 972</u>

* Pour connaître la codification des immeubles voir les renseignements complémentaires à la page 37 et 38.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 FONDS DE SURPLUS DE SUBVENTIONS
 SOLDE DU FONDS ET BILAN
 au 31 décembre 2020

	31-déc 2020 \$	31-déc 2019 \$
SOLDE AU DÉBUT	14 474	19 868
VARIATIONS		
Contribution annuelle	8 403	11 204
Affectation du surplus d'AACR	(11 580)	(6 834)
Ajustement	4 500	
Remboursement à la SCHL	-	(9 764)
SOLDE À LA FIN	<u>15 797</u>	<u>14 474</u>
RÉPARTITION PAR MAISON		
DD	7 808	10 474
U	<u>7 989</u>	<u>4 000</u>
	<u>15 797</u>	<u>14 474</u>

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 FONDS DE RÉSERVE DE REMPLACEMENT
 SOLDE DU FONDS ET BILAN
 au 31 décembre 2020

	31-déc 2020 \$	31-déc 2019 \$
SOLDE AU DÉBUT	196 913	188 457
VARIATIONS		
Contribution du fonds d'opérations	31 050	33 050
Utilisation de la réserve	<u>(11 944)</u>	<u>(24 594)</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>216 019</u></u>	<u><u>196 913</u></u>

(tableau G)

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 FONDS DE RÉSERVE DE RÉNOVATION
 SOLDE DU FONDS ET BILAN
 au 31 décembre 2020

	31-déc 2020 \$	31-déc 2019 \$
SOLDE AU DÉBUT	43 731	123 259
VARIATIONS		
Contribution du fonds d'opérations	130 805	128 906
Utilisation de la réserve	<u>(155 063)</u>	<u>(208 434)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>19 473</u>	<u>43 731</u>

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 FONDS DE RÉSERVE DE DROIT AU LOGEMENT
 SOLDE DU FONDS ET BILAN
 au 31 décembre 2020

	31-déc 2020 \$	31-déc 2019 \$
SOLDE AU DÉBUT	15 040	10 527
VARIATIONS		
Contribution du fonds d'opérations	18 120	19 110
Utilisation de la réserve	<u>(19 647)</u>	<u>(14 597)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>13 513</u>	<u>15 040</u>

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 FONDS DE RÉSERVE DE GESTION
 SOLDE DU FONDS ET BILAN
 au 31 décembre 2020

	31-déc 2020 \$	31-déc 2019 \$
SOLDE AU DÉBUT	71 972	68 046
VARIATIONS		
Contribution du fonds d'opérations	<u>3 926</u>	<u>3 926</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>75 898</u></u>	<u><u>71 972</u></u>

(tableau H)

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 FONDS DE RÉSERVE HYPOTHÉCAIRE
 SOLDE DU FONDS ET BILAN
 au 31 décembre 2020

	31-déc 2020 \$	31-déc 2019 \$
SOLDE AU DÉBUT (ACL-0726)	(15 301)	(9 581)
VARIATIONS		
Contribution du fonds d'opérations	-	
Utilisation de l'exercice	(2 036)	(5 720)
SOLDE À LA FIN	(17 337)	(15 301)

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 FONDS DE TRANSITION
 SOLDE DU FONDS ET BILAN
 au 31 décembre 2020

	31-déc 2020 \$	31-déc 2019 \$
SOLDE AU DÉBUT	-	60 789
VARIATIONS		
Contribution du fonds d'opérations	-	-
Utilisation de l'exercice	-	(60 789)
SOLDE À LA FIN	-	-

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 31 décembre 2020

Code	Propriété	Rue	Nombre de logement	Nombre de mois d'opération
AA	Le Nid	Short	2	12
B	La Britannique	London	9	12
BA	La Centenaire	Laurier	2	12
BB	Le Desève-Cormier	Kitchener	20	12
C	du Huard	Jacques-Cartier N.	5	12
DA	Les Gorges de la Magog	Magog	4	12
DB	La Vigne du Nord	Belvédère N.	6	12
DC	G.H. Bradford	Moore	3	12
DD	Vieux Sherbrooke	Montréal	14	12
E	la Londonienne	London	2	12
EA	Le Bonheur de Nations	des Fusiliers	6	12
EB	Les jardins d'Hortense	des Fusiliers	7	12
F	D'Edgell-Walsh	Prospect	3	12
FA	des Cèdres	Argyll	5	12
GA	du Tilleul	Brooks	5	12
H	la Centrevilloise	Laurier	4	12
HA	des Érables	Laurier	3	12
HB	la Tourelle	Ball	7	12
HC	la Haute campagne	Brooks	4	12
HD	les Remparts	Laurier	4	12
HE	Les Grands espaces	Brooks	4	12
IA	la Luciole	Saint-Pierre	6	12
IB	la Chambranle	Princesse	6	12
IC	le Soleil levant	Laroque	3	12
J	les Jumelles du Vieux-Nord	Ontario	14	12
JA	le Château Laurier	Laurier	4	12
JB	le Pavillon Laurier	Laurier	4	12
K	la Wilson	Prospect	4	12
L	la Closerie des cèdres	Vimy N.	23	12
LA	Mur-Mur	Malouin	7	12
LB	Alice-Gravel	Malouin	7	12
MB	La Dauphine	Moore	6	12
NA	le petit-Canada	Fabre	3	12
NC	du Clocher	Fabre	3	12

COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 Exercice terminé le 31 décembre 2020

Code	Propriété	Rue	Nombre de logement	Nombre de mois d'opération
P	la Marmottière	Prospect	2	12
QA	l'Orée de Bellevue	Dunant	2	12
QB	l'Orée de Bellevue	Dunant	2	12
R	des Boiseries	King George	6	12
RA	les deux Tours	Perry, King George	5	12
S	L'Unique	Bruno-Dandenault	2	12
T	le St-Michel	Saint-Michel	16	12
U	le Laurier-Rose	Laurier	8	12
UA	La Maison Racine	Gillespie	3	12
VA	Le P'tit champlain	Champlain	5	12
VB	Véga	Veilleux	8	12
W	la Loggia-épicière	Princesse	10	12
WA	la Charpente	Dunant	6	12
WB	ma Campagne	Rioux	4	12
X	la Salamandre	Fabre	5	12
Y	la Sittelle	Laurier	4	12
Z	Maison Marengo	Cate	5	12
			302	

